L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 14 JUIN.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, Rues Orleans, Rue du Camp, No. 6.

ONZIEME ETAT ANNUEL.
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir:

Sur les risques d'incendie	$291,200 00
Sur les risques de mer	22,700 00
Sur les risques de rivières	285,004 00
	$598,904 00
Primes non expirée le 31 déc.	68,962 00
	$722,594 44

A déduire:

Primes non expirée le 31 déc. '65	$61,552 00
Primes remboursées le 31 déc. '65	4,567 16
	71,462 14
Montant net des primes le 31 déc. '66	$651,132 30

Perte payées dans la même période:

Sur les risques d'inc.	$66,277 15
Sur les risques de mer	25,515 00
Sur les risques de riv.	382,118 33
	473,910 48
Réassurances	4,367 30
Quinze vingt et vingt-cinq pour cent d'escompte de primes	102,380 71
Montant réservé pour pertes non réglées	80,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes encouplus et intérêt en moins	92,987 63
	703,565 43
Bénéfice net	$54,756 85

Montant net des primes	$651,132 30
En moins—montant des primes sur issuances et à prés remboursés, quinze, vingt et vingt-cinq pour cent	102,380 14
Montant net des primes participant au bénéfice	$548,752 16

L'actif de la Compagnie est composé comme suit:

Placé en bons de la ville et de l'E. et. évalués à	$200,000 00
Placé en actions de banques et de assurances	179,000 00
Prêts sur gage	30,000 00
Prêts sur hypothèques	30,000 00
Réassurances	35,000 00
Primes dues et en cours de perception	41,062 50
Prêt à autres Compagnies d'Assurance	16,000 00
Intérêts n'ayant pas cours	1,000 00
En caisse	276,645 92
	$1,008,708 42

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé purement mot, ce 15 janvier 1867.
C. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeur soit résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats de prêt-Sloo encore payés, à partir du 31 décembre prochain, et de cacheter, à partir de la dite date, CINQUANTE POUR CENT de crédit de PRÊT, lors de leurs prochains dividendes. En sus CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (participant profit) de l'année expirée le 31 décembre 1866, sera alors des certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. DAINES, Vice-président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John G Odum	H T Lonsdale
John C Rioks	Sumner Torre
E J Hart	B Sloo
J H Hassler	J S Kiss
Henry Kershaw	Thomas Sloo
Thomas Sloo	J C Barrill.

19janx—87

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant de la Nile-Orléans.

Nile Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumet l'état ci-dessous, tel qu'il apparaît dans les livres de la Compagnie, le 31 décembre 1865.

Primes d'incendie	$292,131 71
Primes de mer	18,905 13
Primes de rivières	388,349 36
	$1,027,389 43
Montant des primes expirées	606,461 44
Pertes payées et estimées:	
Pertes d'incendie	$34,492 00
Pertes de mer	7,696 93
Pertes de rivières	249,248 90
Escompte payé au lieu de scrip	35,192 34
Taxes payées	8,192 34
Dépenses payées	61,972 21
Profits et pertes, dépenses, réparations, timbres, escompte en moins, &c.	149,188 00
	679,790 21
Bénéfice net	$ 309,751 19

Montant des primes participant au dit bénéfice	$ 494,711 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets escomptés par hypothèques	$ 80,545 00
Billets escomptés par actions	30,904 00
Id. id. par chemins	81,563 51
Id. id. par actions	1,000 00
Placé en bons municipales et en bons de la ville	79,000 00
Placé en actions de banques	20,000 00
Prêts sur hypothèques, sur propriété	20,000 00
Compagnie du Dry Dock Vallette	1,575 0
Dû par primes et autres perte	102,000 00
En caisse	257,120 52
	$ 767,130 00

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS Président.
HENRY V. OGDEN Secrétaire.

La compagnie payera un intérêt de 6 pour cent semi-ann. sur les certificats de non payés de scrip aux porteurs de bons, à partir du 1 juillet prochain.

Les dividendes, déclaré et distribuable, de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et payant droit de participer pour l'année expirée le 31 décembre, et les certificats sur les certificats, pour le dit dividende à partir du premier juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAM. EL. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN Secrétaire.

DIRECTEURS:

Thos A Adams	Thomas B Kennedy
C D Richards	James J Hanna
Saml S Newman	A Dahlia
H H Foley	Wm Edwards
Morris Jackson	A Oial
Thomas E	A E Keeling.

19janx—87

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Primes d'incendie	$251,421 94
Primes de mer	16,276 61
Primes de rivières	80,775 70
	$348,474 25
Montant des primes expirées	$ 77,846 10
Pertes payées	16,276 61
Pertes de rivières	50,898 16
	$145,020 87
Réassurances	$ 23,853 46
Remboursements de vingt et vingt-cinq pour cent	30,012 74
Pertes, frais, taxes de rivières, dépenses, réparations, timbres, escompte en moins, &c.	81,261 31
	296,116 51
Bénéfice net	$ 39,710 45
Montant net des primes de 30 janv. 1866	$355,427 29
Moins les montants ci-dessus, à savoir:	
Bénéfice net ci-dessus	39,710 45
Montant participant au bénéfice	$ 315,716 84
L'actif de la Compagnie est composé comme suit:	
Effets	$ 26,105 37
Prêts sur hypothèques	131,000 00
Prêts sur actions	71,900 00
Prêts sur polices	38,427 70
Prêts sur bons de la ville	8,500 00
Prêts sur scrip de la Compagnie	2,000 00
En caisse	30,928 22
	$ 346,771 29

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.
M GASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et souscrit purement mot, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats de prêt-Sloo encore payés, à partir du 31 décembre prochain, et de cacheter, à partir de la dite date, CINQUANTE POUR CENT de crédit de PRÊT, lors de leurs prochains dividendes. En sus CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (participant profit) de l'année expirée le 31 décembre 1866, sera alors des certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. DAINES, Vice-président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John G Odum	H T Lonsdale
John C Rioks	Sumner Torre
E J Hart	B Sloo
J H Hassler	J S Kiss
Henry Kershaw	Thomas Sloo
Thomas Sloo	J C Barrill.

19janx—87

VENTES JUDICIAIRES

John Wm. Murrell vs Calvin Tate—George M. Murrell vs le même.

CINQUIEME COUR de District de la Nile-Orléans. Nos. 16,202 et 16,203.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le MARDI dix-huit de juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, pour le bénéfice de Calvin Tate, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés au faubourg Seulet, entre les Municipalité No Deux, (ci-jourd'hui Première District), de cette ville, dans l'Etat borné par les rues Tonnelier, Bas-Théâtre, St-Thomas et Benjamin et désignés par les numéros Deux et Trois d'après un plan dressé par Louis H. Pilié voyer, le 18 de janv. de 1844 et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public en cette ville.

Lesdits terrains sont ensemble de la contenance d'environ vingt-sept pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre celles Nos. Septième et Benjamin sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure ambulatoire.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur en moyen de l'acquisition qu'il en fait de la Compagnie de Banque de l'Etat de la Nouvelle-Orléans, en vertu de l'acte de cession de John B. Sentil, reçu devant notaire public en cette ville en date du 4 juin 1850.

Se-Un certain terrain situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borné par le rues des Religieuses, St-James, St-Jean-Baptiste et Claude, et par une ligne de 120 pieds de profondeur et de 33 pieds, avant trente-huit pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur en moyen de l'acquisition qu'il en fait de la Compagnie de Banque de l'Etat de la Nouvelle-Orléans, en vertu de l'acte de cession de John B. Sentil, reçu devant notaire public en cette ville en date du 4 juin 1850.

Mises dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25 mai—2-9-15-21-29 juin

Nicholas Blanc vs Elizabeth Steel alias Elizabeth Skinner.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Nos. 16,201 et 16,202.—En vertu de deux fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-quatre juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deux-cent-huitième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg St-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat borné par les rues Lafayette, Carondelet, Caroline et Jonquille, et par une ligne de 120 pieds de profondeur et de 40 pieds de front, avec les améliorations, consistant en une bâtisse en bois à un étage, avec ses dépendances, et les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur en moyen de l'acquisition qu'en a fait de Mme Louisa R. Kaiser, suivant acte en langue allemande, reçu devant notaire public en cette ville, en date du 10 février 1862.

Mises dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 mai—17-25—4,11,18 juin

La Ville de la Nouvelle Orléans pour l'usage et au profit du Fonds d'Ecole de Mr Donogh vs Walter O. Bell.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Nos. 16,203 et 16,204.—En vertu des deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-cinq de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Quatre terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Etat borné par les rues Carondelet, Caroline, Jonquille et Delachaise, et désignés par les numéros DEUX, TROIS, QUATRE, CINQ